



Canadian
Collaborative
Mental Health
Initiative

Initiative
canadienne de
collaboration en
santé mentale

Les soins de santé mentale axés sur la collaboration, de quoi s'agit-il ?

Une introduction au Cadre de travail en soins
de santé mentale axés sur la collaboration

2

Juin 2005

Auteure

Marie-Anik Gagné, secrétariat de l'ICCSM

Personnes chargées de la revue du document

Membres du Comité directeur de l'ICCSM

Traduction

Diane Maltais

Secrétariat de l'ICCSM

Maureen Desmarais, Coordonnatrice de projet

Scott Dudgeon, Directeur général

Marie-Anik Gagné, Gestionnaire de projet

Valerie Gust, Gestionnaire de communications

Tina MacLean, Adjointe de recherche

Jeneviève Mannell, Assistante en communication

Enette Pauzé, Coordonnatrice de recherche

Enric Ribas, Graphiste

Shelley Robinson, Adjointe administrative

Remerciements

L'auteure aimerait remercier Scott Dudgeon, Enette Pauzé ainsi que les membres du Comité directeur de l'ICCSM pour leurs commentaires perspicaces lors de l'élaboration du Cadre de travail.

Droit d'auteur © 2005 Initiative canadienne de collaboration en santé mentale

Citation suggérée : Gagné MA. Les soins de santé mentale axés sur la collaboration, de quoi s'agit-t-il ? Une introduction au Cadre de travail en soins de santé mentale axés sur la collaboration. Mississauga, Ont. : Initiative canadienne de collaboration en santé mentale; juin 2005. Disponible au : www.iccsm.ca

This report is available in English.

Le secrétariat de l'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale
a/s Le Collège des médecins de famille du Canada
2630 avenue Skymark, Mississauga, Ont., L4W 5A4
Tél. : 905-629-0900 Téléc. : 905-629-0893
Courriel : info@iccsm.ca Site Web: www.iccsm.ca

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles du secrétariat de l'ICCSM et ne correspondent pas nécessairement à l'opinion officielle des partenaires de l'ICCSM ou de Santé Canada.

Le financement de l'ICCSM provient du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires de Santé Canada.

ISBN 1-896014-71-2



Canadian
Collaborative
Mental Health
Initiative

Initiative
canadienne de
collaboration en
santé mentale



Les soins de santé mentale axés sur la collaboration, de quoi s'agit-il ?

Une introduction au Cadre de travail en soins de santé mentale axés sur la collaboration

*Un Cadre de travail pour
l'Initiative canadienne de collaboration
en santé mentale*

Préparé par :
Marie-Anik Gagné, Ph.D.

Juin 2005

NOTRE OBJECTIF

L'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale (ICCSM) vise à améliorer la santé mentale et le mieux-être des Canadiens en favorisant un partenariat et une collaboration entre les prestataires de soins de santé, les usagers, les familles et les aidants naturels et en facilitant l'accessibilité des usagers à des services de prévention et de promotion de la santé, de traitement/d'intervention et de réadaptation dans un contexte de soins de santé primaires.

INTRODUCTION

L'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale (ICCSM) a pour objectif d'enrichir la capacité des prestataires de soins de santé primaires de répondre aux besoins des usagers en matière de santé mentale par l'intermédiaire d'une collaboration entre les partenaires en soins de santé, y inclus : les prestataires de soins de santé primaire et de santé mentale, les usagers et les aidants naturels.

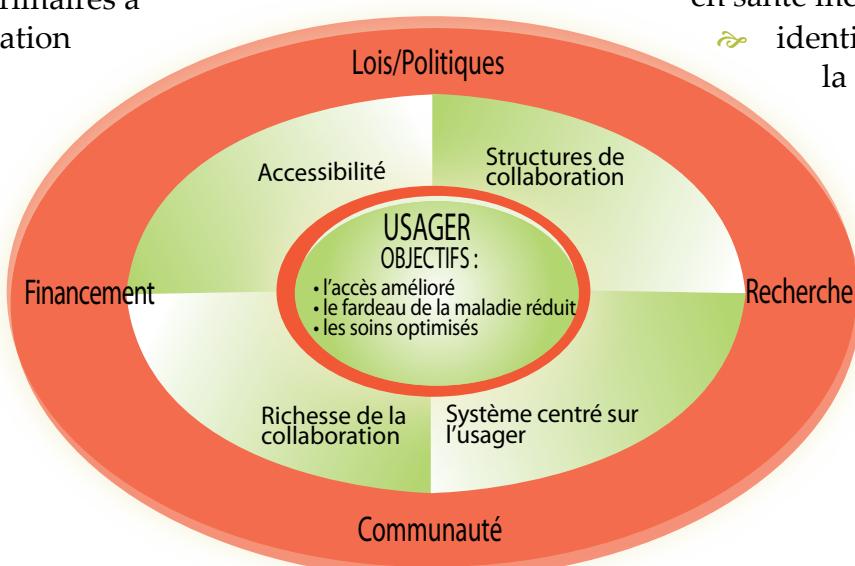
Nous sommes d'avis que les soins de santé mentale axés sur la collaboration dans les contextes de soins de santé primaires réduisent le fardeau de la maladie des individus éprouvant la maladie mentale en optimisant leurs soins et en améliorant l'accès aux services et à la promotion de la santé mentale et le mieux-être.

Les soins de santé mentale axés sur la collaboration n'est pas un modèle fixe ou une approche spécifique; c'est plutôt un concept qui met l'accent sur les opportunités de renforcer l'accessibilité et la livraison des services des soins en santé mentale dans les milieux des soins de santé primaires à travers une collaboration interdisciplinaire.

Les soins de santé mentale axés sur la collaboration décrivent une série de modèles de pratique dans lesquels les usagers, leurs familles et leurs aidants naturels, de concert avec les prestataires de soins des milieux des soins en santé mentale et des soins de santé primaires — avec une différence d'expérience, de formation, de savoir et d'expertise — travaillent ensemble afin de promouvoir la santé mentale et de procurer des services efficaces et mieux coordonnés pour les individus qui ont des besoins en santé mentale.

Un Cadre de travail conceptuel a été développé à partir des recherches précédentes et d'un examen des initiatives existantes en matière soins de santé mentale axés sur la collaboration. Ce Cadre de travail :

- ❖ présente les composantes clés des soins de santé mentale axés sur la collaboration
- ❖ oriente la discussion dans la documentation de recherche de l'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale (ICCSM)
- ❖ identifie les besoins pour la recherche future



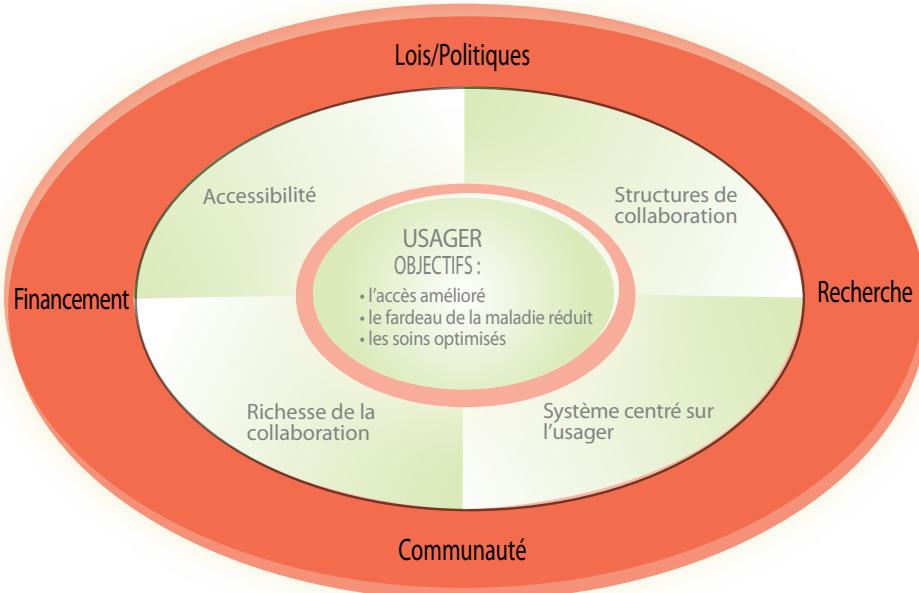


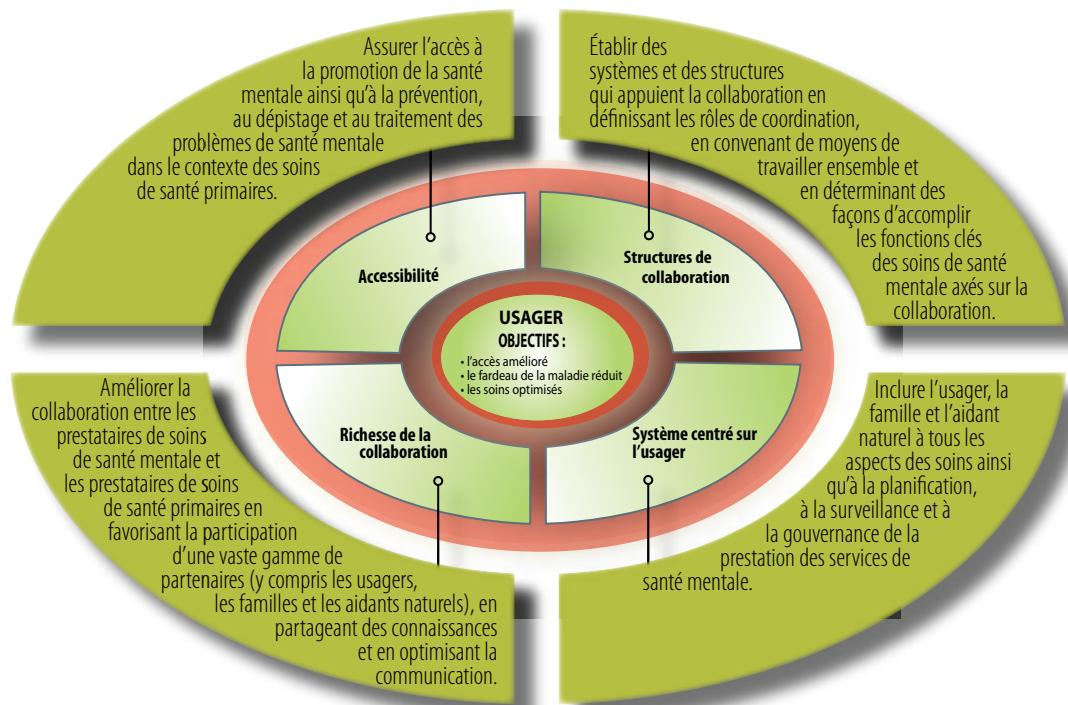
Les objectifs du ICCSM ou de l'usager au cœur de cette démarche sont les suivants :

- l'accès amélioré
- le fardeau de la maladie réduit
- les soins optimisés

Suite à l'examen des documents et des projets déjà mis en place au Canada et à l'étranger, il est évident que la réussite et la facilité de mise en application des soins de santé axés sur la collaboration seront déterminées, en partie, par certains éléments *fondamentaux* :

- Cohérence des politiques, de la législation et des structures de financement
- Fonds suffisants
- Recherche basée sur des données probantes
- Besoins communautaires





Les soins de santé mentale axés sur la collaboration se définissent par ces quatre *éléments clés* :

- ❖ Accessibilité
- ❖ Structures de collaboration
- ❖ Richesse de la collaboration
- ❖ Système centré sur l'usager

Ce document fournit un sommaire des *éléments fondamentaux* et des *éléments clés* des soins de santé mentale axés sur la collaboration dans ce Cadre de travail.

ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX

Politiques, législation, structures de financement et fonds disponibles

Les politiques, la législation et les structures de financement doivent être cohérentes avec les principes de soins de santé mentale axés sur la collaboration, et on doit également disposer de fonds suffisants pour faciliter la mise en application d'initiatives de collaboration.

Comme le reflètent les politiques, la législation et la répartition des subventions, on observe un soutien accru pour le concept des soins de santé mentale axés sur la collaboration depuis l'an 2000. Toutefois, les soins de santé mentale axés sur la collaboration se heurtent à des obstacles politiques. On peut regrouper ces obstacles en deux grandes catégories.

La première catégorie comprend les efforts actuels visant à réformer les systèmes de

soins de santé primaires et de santé mentale; le manque de coordination des stratégies de la réforme pose des défis. La deuxième catégorie englobe la législation et les politiques touchant les ressources humaines en santé; mentionnons en particulier les problèmes reliés à la rémunération, l'étendue de la pratique et les niveaux de responsabilité.

Recherche et collectivité

Les initiatives des soins de santé mentale axés sur la collaboration devraient également s'inspirer de la recherche fondée sur des données probantes, de l'identification et de la mise en application des pratiques exemplaires. Ces initiatives devraient se conformer aux besoins et aux ressources des collectivités individuelles.

ÉLÉMENTS CLÉS

Quatre éléments clés contribuent à définir les soins de santé mentale axés sur la collaboration: accessibilité, structures de collaboration, richesse de la collaboration et système centré sur l'usager.

Accessibilité

La réalisation des objectifs des soins de santé mentale axés sur la collaboration implique une meilleure *accessibilité* aux services de santé mentale. Ceci comprend la promotion

de la santé mentale ainsi que la prévention, la détection et le traitement de maladies mentales dans des contextes des soins de santé primaires, c'est-à-dire de «rapprocher les services du domicile.»

Les soins de santé mentale axés sur la collaboration prennent place à l'intérieur de divers milieux qui incluent les centres de santé communautaires, les bureaux des prestataires de soins de santé primaires, la résidence d'un individu, les écoles, les établissements correctionnels ou des endroits communautaires

tels que les refuges. Ceci varie selon les besoins et préférences de l'individu et de la connaissance, la formation et les compétences des prestataires de soins.

La collaboration peut s'appuyer sur une évaluation conjointe ou sur la prestation de soins où plusieurs prestataires de soins accompagnent l'usager, les familles et les aidants naturels, lorsque cela convient, ou encore, cette collaboration peut se faire par le biais de communications par téléphone ou par écrit. Autrement dit, il n'est pas nécessaire que les prestataires de soins de santé soient au même endroit pour qu'une collaboration efficace ait lieu.

Il existe différentes façons de dispenser des services de santé mentale dans les contextes des soins de santé primaires, par exemple :

- ❖ dispenser les soins de santé mentale directement dans les contextes des soins de santé primaires
- ❖ fournir un soutien indirect en santé mentale aux prestataires de soins de santé primaires dans les contextes de soins de santé primaires

Dans le premier cas, les soins de santé mentale sont dispensés par un spécialiste de la santé mentale¹; dans le second, les soins de santé mentale sont dispensés par un prestataire de soins de santé primaires qui reçoit le soutien ou qui consulte un spécialiste de la santé mentale.

Parmi les stratégies élaborées par diverses initiatives de soins de santé mentale axés sur la collaboration pour dispenser des services de santé mentale dans des contextes de soins de santé primaires, on retrouve les suivantes :

- ❖ le spécialiste de la santé mentale offre directement des soins de santé mentale dans un contexte de soins de santé primaires :
 - ❖ visites sur rendez-vous dans un contexte de soins de santé primaires
 - ❖ regroupement sous un même toit des services de santé mentale et de soins de santé primaires
- ❖ le spécialiste de la santé mentale dispense indirectement des soins de santé mentale dans un contexte de soins de santé primaires en soutenant le prestataire de soins de santé primaires de façon formelle ou informelle

Structures de collaboration

La réussite des initiatives des soins de santé mentale axés sur la collaboration presuppose la mise en place de *systèmes et de structures* qui soutiennent la collaboration.

Premièrement, les prestataires de soins mettront sur pied ou feront partie d'une *structure* organisationnelle qui définira les modalités de l'entente de collaboration. Cette structure sera soit :

- ❖ formelle (p. ex. ententes de service, centres de coordination, réseaux de collaboration)
- ❖ informelle (p. ex. ententes verbales entre des prestataires de soins)

Deuxièmement, les prestataires de soins organisent ou créeront des systèmes qui définiront les modalités des ententes pour l'accomplissement de certaines fonctions clés des

1. Une personne détenant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de la santé mentale, en passant par la promotion d'une bonne santé, la prévention, les diagnostics, les traitements, les aptitudes à l'autonomie et le soutien par les pairs.

soins de santé mentale axés sur la collaboration, notamment :

- ❖ des stratégies de consultation (p. ex. formulaires, réseaux de consultation)
- ❖ la technologie de l'information (p. ex. dossiers médicaux électroniques, échange d'informations par Internet, téléconférences, vidéoconférences, courrier électronique, serveur de listes)
- ❖ des évaluations (p. ex. développer des instruments d'évaluation et des ententes pour adopter, de façon commune, certains instruments d'évaluation, méthodologies et logiciels)

Richesse de la collaboration

La *richesse de la collaboration* entre les partenaires en soins de santé, y inclus les prestataires de soins de santé primaires et de santé mentale, les usagers et les aidants naturels, est une caractéristique essentielle de la réussite et de l'efficacité des soins de santé mentale axés sur la collaboration.

Parmi les caractéristiques de cette *richesse de la collaboration*, on retrouve :

- ❖ le transfert des connaissances entre les partenaires en soins de santé par diverses initiatives éducatives, par exemple :
 - ❖ cours, tutoriels, séminaires, conférences, stages de formation, discussions de cas, internats, ateliers, symposiums
 - ❖ matériel éducatif, tel: articles de recherche, études, volumes, guides, manuels
- ❖ l'implication de partenaires en soins de santé d'une gamme élargie de disciplines (p. ex. infirmières, travailleurs sociaux, diététistes,

médecins de famille, psychologues, psychiatres, pharmaciens, ergothérapeutes, travailleurs impliqués dans le soutien par les pairs)

- ❖ la communication entre tous les partenaires en soins de santé

Système centré sur l'usager

Les besoins des usagers sont au cœur des soins de santé mentale axés sur la collaboration. Un *système centré sur l'usager* exige que les usagers soient impliqués dans tous les aspects de leurs soins, à partir des options de traitement jusqu'aux évaluations des programmes, et que des initiatives soient conçues pour répondre aux besoins de groupes spécifiques, en particulier ceux qui sont souvent mal desservis ou qui ont un grand besoin de soins de santé mentale et de soins de santé primaires.

Un nombre croissant d'initiatives de soins de santé mentale axés sur la collaboration insistent sur le rôle de l'usager en allouant du temps et des ressources à l'usager et / ou à l'aide naturel pour :

- ❖ l'éducation (p. ex. diffusion de matériel éducatif, sessions et centres d'information)
- ❖ le soutien par les pairs
- ❖ la participation dans le développement des initiatives des soins de santé mentale axés sur la collaboration (p. ex. groupes de réflexion, comités) et dans le développement et la mise en œuvre de programmes d'évaluation (p. ex. conception d'instruments, rôles comme interviewers ou répondants)
- ❖ la participation en adaptant la promotion de la santé mentale et les interventions thérapeutiques aux besoins individuels, y compris l'expérience culturelle.

CONCLUSION

En définitive, les soins de santé mentale axés sur la collaboration sont influencés par ces éléments fondamentaux : *politiques, législation, financement, recherche, ainsi que les besoins et les ressources de la communauté.*

Quatre éléments clés définissent les soins de santé mentale axés sur la collaboration: *accessibilité, structures de collaboration, richesse de la collaboration et système centré sur l'usager.*

Dans notre prochaine série de documents sur le bilan des soins de santé mentale axés sur la collaboration, la discussion sera structurée en fonction de ces éléments clés et fondamentaux. La série attendue de trousseaux d'outils d'implémentation et la Charte des soins de santé mentale axés sur la collaboration seront aussi basées sur ce Cadre de travail.

annexeA

GLOSSAIRE DES TERMES

MEILLEURES PRATIQUES	Technique ou méthodologie dont on a prouvé, par l'expérience et la recherche, la fiabilité à produire le résultat désiré. [Termes interchangeables : « pratiques exemplaires » et « bonnes pratiques »] ²
SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES AXÉS SUR LA COLLABORATION	Deux ou plusieurs parties qui travaillent ensemble avec un usager et/ou un intervenant dans le but d'améliorer les résultats pour la santé et la capacité du système impliquant le partage de l'information conjointe, l'établissement des objectifs et le processus décisionnel ³
PARTENARIAT AXÉS SUR LA COLLABORATION	Un arrangement, une entente ou un accord mutuellement avantageux où deux ou plusieurs parties travaillent ensemble vers une réalisation commune. ⁴
USAGER	Un bénéficiaire de soins de santé et de services de soutien connexes dans tout contexte de prestation des soins. [Termes interchangeables : « patient », « consommateur », « client »] ⁵

-
2. Initiative canadienne de collaboration en santé mentale, 2005, définition interne.
3. Adapté de : Grady GF, Wojner AW. Collaborative practice teams: the infrastructure of outcomes management. AACN Clin Issues, Fév 1996;7(1):153-8. et Bruner C. Thinking collaboratively: ten questions and answers to help policy makers improve children's services. Washington, DC: Education and Human Services Consortium; 1991.
4. Adapté de : Duffy Group Partners in Planning. Co-operation & collaboration: melding tradition with innovation. Toronto : The Change Foundation, mai 2005. Disponible à : [http://www.changefoundation.com/tcf/t_cfbul.nsf/faf9f5c4d4ab768605256b8e00037216/435cb6bd9442323d85256d82004e703d/\\$FILE/Co-operation&Collaboration.pdf](http://www.changefoundation.com/tcf/t_cfbul.nsf/faf9f5c4d4ab768605256b8e00037216/435cb6bd9442323d85256d82004e703d/$FILE/Co-operation&Collaboration.pdf)
5. Adapté de : Canadian Medical Association; Canadian Nurses Association. Working together: A joint CNA/CMA collaborative practice project. HIV/AIDS example [document de référence]. Ottawa: CMA; 1996. p. 24

INTERDISCIPLINAIRE

Une gamme d'activités de collaboration entreprises par une équipe de deux individus ou plus englobant diverses disciplines qui appliquent les méthodes et les approches de leurs disciplines respectives.⁶

SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE

Le premier contact de l'individu avec le système de santé, caractérisé par un éventail de services de santé globaux, coordonnés et continus, notamment la promotion de la santé, le diagnostic, le traitement et la gestion des maladies chroniques. Les soins de santé primaires sont dispensés dans de nombreux contextes, notamment dans les milieux de travail, les écoles, le domicile, les établissements de soins de santé, les foyers pour personnes âgées, les centres de soins infirmiers, les centres de jour, les cabinets des prestataires de soins et les cliniques communautaires. Ils sont également offerts par téléphone, par les services d'Infosanté et par Internet.⁷

-
6. Reflet des discussions tenues en janvier 2005 entre des initiatives nationales et régionales financées par le Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires
 7. Adapté de : Mable AL, Marriott J, Sharing the learning – the Health Transition Fund synthesis series: primary health care health. Ottawa, Santé Canada; 2002. Disponible à : http://www.hc-sc.gc.ca/htf-fass/english/primary_en.pdf et Nova Scotia Advisory Committee on Primary Health Care Renewal. Primary health care renewal: action for healthier Nova Scotians, mai 2003. Halifax, N.-É. : Ministère de la santé de la N.-É.; 2003. p. 1. Disponible à : <http://www.gov.ns.ca/health/primaryhealthcare/Final%20Report%20May%202003.pdf> et Klaiman D. Améliorer l'accès aux services d'ergothérapie dans les soins de santé primaires. Actualités ergothérapeiques, Volume 6(1), janvier/février 2004. Disponible à : <http://www.caot.ca/default.asp?pageid=1031&francais=1>

SÉRIE DE RECHERCHE

Ce document fait partie d'une série de douze documents

- | | |
|-----|--|
| 1. | Avancement des objectifs des soins de santé mentale axés sur la collaboration |
| 2. | Les soins de santé mentale axés sur la collaboration, de quoi s'agit-il ? Une introduction au Cadre de travail en soins de santé mentale axés sur la collaboration |
| 3. | Bibliographie annotée des soins de santé mentale axés sur la collaboration |
| 4. | Meilleures pratiques pour des soins de santé mentale axés sur la collaboration : Une analyse des données existantes |
| 5. | Soins de santé mentale axés sur la collaboration dans le contexte des soins de santé primaires : Un examen des initiatives canadiennes Vol I : Analyse des initiatives |
| | Soins de santé mentale axés sur la collaboration dans le contexte des soins de santé primaires : Un examen des initiatives canadiennes Vol II : Guide des ressources |
| 6. | Soins de santé mentale axés sur la collaboration dans le contexte des soins de santé primaires au Canada : Un examen des politiques |
| 7. | Soins de santé mentale axés sur la collaboration : Un examen d'initiatives internationales choisies [document de référence interne non publié] |
| 8. | Ressources humaines dans le domaine de la santé en soins de santé mentale axés sur la collaboration |
| 9. | Prévalence de la maladie mentale et utilisation des services connexes au Canada : Une analyse des données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes |
| 10. | Initiatives de formation interprofessionnelle en soins de santé mentale axés sur la collaboration |
| 11. | Vers la prestation de soins de santé mentale axés sur la collaboration aux Autochtones : Rapport de situation [document de référence interne non publié] |
| 12. | État actuel des soins de santé mentale axés sur la collaboration |

Douze trousse d'outils soutiennent la mise en oeuvre des soins de santé mentale axés sur la collaboration

Pour les prestataires et les planificateurs :

Collaboration entre les services de soins de santé mentale et les services de soins de santé primaires

Recueils pour les populations particulières :

Populations autochtones; Enfants et adolescents; populations ethno-culturelles; personnes atteintes d'une maladie mentale grave; personnes ayant des problèmes de toxicomanie; populations rurales et isolées; personnes âgées; populations urbaines marginalisées

Pour les usagers, les familles et les aidants naturels :

Travaillant ensemble vers le rétablissement
Vers le rétablissement pour les peuples des Premières Nations

Pour les éducateurs :

Renforcer la collaboration par la formation interprofessionnelle



COMITÉ DIRECTEUR

Joan Montgomery, Phil Upshall
Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale

Terry Krupa, Darene Toal-Sullivan
Association canadienne des ergothérapeutes

Elaine Campbell, Jake Kuiken, Eugenia Repetur Moreno
Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

Keith Lowe, Penelope Marrett, Bonnie Pape
Association canadienne pour la santé mentale

Janet Davies
Association des infirmières et infirmiers du Canada

David Gardner, Barry Power
Association des pharmaciens du Canada

Nick Kates [président de l'ICCSM], Francine Knoops
Association des psychiatres du Canada

Linda Dietrich, Marsha Sharp
Diététistes du Canada

Denise Kayto
Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale

Robert Allen, Barbara Lowe, Annette Osted
Infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés du Canada

Marilyn Craven, Francine Lemire
Le Collège des médecins de famille du Canada

Lorraine J. Breault, Karen Cohen
Société canadienne de psychologie

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Scott Dudgeon

Initiative canadienne de collaboration en santé mentale
a/s Le Collège des médecins de famille du Canada
2630 avenue Skymark, Mississauga, Ontario, L4W 5A4
Tél. : (905) 629-0900 Téléc. : (905) 629-0893
Courriel : info@iccsm.ca